

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du Mardi 25 août 2026**  
Suivant convocation du 17/08/2026

L'an deux mille vingt-six le vendredi 07 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué adressée par courriel du 01 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Stéphane MERCY**, Maire

**Présents :** Stéphane MERCY - Fabrice MARCHAIS - Béatrice IZAC RAINSART - Jean-Jacques MAILHAC - Imilla MOURGUES - Sylvette AZNAR GALVE - Laurent POURCHET - Thierry LACROIX - Sophie JEAN - Benjamin CLUET - Thilde HOLDT

**Représentés par procuration :** Julie MARCHESSEAU GUERIN à Imilla MOURGUES - Nadine FALIERE à Jean-Jacques MAILHAC – Romain RUBIO à Stéphane MERCY

**Absent excusé :** Rémi DEROSER

**Secrétaire de séance :** Sylvette AZNAR GALVE

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07/07/2026.** Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

**Décisions :**

**42-2026 : Subvention exceptionnelle à l'association du CADE :** Le conseil municipal octroie la somme de 15 000€ à l'association du CADE en attendant de trouver une solution à long terme pour l'avenir du Jardin Méditerranéen.

Adoptée à l'unanimité

**43-2026 : Dissolution du Syndicat intercommunal de défense paragrêle du Murvielais et du Saint-Chinianais :** M. le Sous-Préfet de Béziers a constaté que le Syndicat intercommunal de défense paragrêle du Murvielais et du Saint-Chinianais n'exerce plus aucune activité depuis plusieurs années. Il propose aux communes adhérentes de le dissoudre.

Adoptée à l'unanimité

**44-2026 : Création emploi permanent :** Afin de pérenniser un emploi contractuel existant, il est nécessaire de créer un poste permanent d'Adjoint technique.

Adoptée à l'unanimité

**45-2026 : Tableau des effectifs :** Le nouveau tableau des effectifs modifié suite à la création de poste est approuvé à l'unanimité.

**46-2026 : DM4 Budget 410 :** Les crédits inscrits sur le compte 64-673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » étant insuffisants, il convient de procéder à une décision modificative pour ajuster les crédits budgétaires nécessaires à l'imputation de ces opérations. Adoptée à l'unanimité

**Questions diverses :**

**Renforcement Eclairage Public et boulodrome :** Le Conseil municipal, en collaboration avec **Hérault Énergies**, propose de renforcer l'éclairage public en ajoutant des lampadaires dans les lieux les plus sombres. Il est également proposé d'installer un mât d'éclairage central au boulodrome, afin d'assurer un meilleur éclairage du site.

Point de situation sur l'avancée du projet des bâtiments du service technique : Un projet de hangar et bâtiment sur le terrain du service technique a été présenté. L'objectif est de regrouper et de centraliser l'ensemble des activités, équipements et matériels relevant du service technique communal sur un seul et même site, afin de faciliter leur gestion et leur organisation.

Point de situation sur le projet de réfection de la descente de Campescal et du parking sur l'Esplanade : un projet de réaménagement de la descente de Campescal et d'aménagement de parking sur l'esplanade a également été présenté. Le projet reste en cours de discussion.

Enfin, la municipalité est à la recherche un terrain suffisamment grand pour accueillir un projet de salle polyvalente. À ce titre, toute proposition de terrain pouvant répondre aux besoins du projet sera étudiée avec attention.

La secrétaire,  
**Sylvette AZNAR GALVE**



Le Maire,  
**Stéphane MERCY**

